



Et si vous organisiez un DefiDanse ?

La FFDanse a créé pour vous un nouvel évènement dynamisant et fédérateur, qui va réunir vos adhérents autour d'un projet commun.

Le DéfiDanse est un concours amical de danses, organisé dans un esprit de partage.

Il permet aux participants de se situer, de mettre en valeur leur pratique de danse et d'avoir une reconnaissance fédérale.

Toutes les disciplines de danse sont possibles : danses de société, rock, country and line, salsa, batchata, hip hop, jazz,...

Le projet d'un DéfiDanse émane d'un comité FFDanse, d'une structure de danse affiliée, avec le support de celui-ci.

1) Quels sont les avantages pour les adhérents?

- Relever un challenge en groupe, se faire plaisir tout en se perfectionnant dans la convivialité.
- Participer à une action innovante du club.
- Avoir la possibilité d'être évalué(e) par des juges FFDanse, pour découvrir son potentiel.
- Permettre à certains pratiquants d'essayer une étape intermédiaire avant une éventuelle compétition.

2) Quels sont les avantages pour vous, encadrant ou dirigeant ?

- Relayer le dynamisme de votre association ou école de danse, en proposant un évènement original et unique.
- Favoriser les échanges en conviant d'autres clubs de même discipline ou de discipline différente.
- Se rapprocher de vos élus territoriaux, en les invitant à faire partie du jury
- Voir son club récompensé pour la qualité de son enseignement et de ses prestations
- Développer la notoriété et l'image de marque de votre structure.
- Partager votre évènement avec le plus grand nombre sur le site FFDanse, à partir de votre Espace Extranet Affilié : « Actions Fédérales – Saisir une Nouvelle Action ».
- Accueillir de nouveaux adhérents.

3) Comment organiser un DéfiDanse ?

Le DéfiDanse est organisé au choix pendant une soirée, un après-midi, suivi ou non d'un bal ou d'un stage. Il ne doit pas avoir lieu pendant une compétition fédérale nationale.

Il peut être agrémenté de démonstrations de disciplines identiques ou différentes, proposées par le club organisateur ou par d'autres clubs affiliés.

Trois juges sont requis, dont un juge encarté FFDanse. Les autres juges sont laissés au choix. Pour contacter un juge de proximité, à partir de votre compte Affilié Extranet : » Licenciés – Corps Arbitral (à gauche) – Disciplines (en haut à droite) ».

Vous pouvez télécharger l'attestation d'assurance spécifique à l'évènement, à partir de votre compte affilié : « Actions Fédérales – Saisir une Nouvelle Action – (quand celle-ci sera validée par nos services) – Cliquer sur votre évènement- Télécharger votre attestation d'assurance (en bas, à droite) ».

4) Attestation de participation

La FFDanse met à votre disposition une attestation de participation à remettre à chaque participant.

5) SACEM

Pour cet évènement, vous bénéficiez de la remise négociée avec la SACEM si vous le déclarez à l'avance, soit environ 30% de réduction.

Contact : Brigitte TETTAMANTI
Chargée de développement

Fédération Française de Danse
20, rue Saint-Lazare – 75009 Paris Tél : 06 75 00 34 24
btettamanti@ffdanse.fr www.ffdanse.fr